

## Introduction à la proportionnalité

La notion de proportionnalité trouve ses premières traces à Babylone, dans « *le Code de Hammurabi* », texte juridique datant de 1 750 avant J.C.

L'expression « *œil pour œil, dent pour dent* » provient de la loi du talion

Étymologie de « *talion* »: du latin « *talis* » signifiant « *pareil* » ou « *semblable* » qui exige que les peines prescrites soient **proportionnelles** aux délits commis.

Sur la stèle ci-contre se trouvent, dans la partie basse, le texte de loi et dans la partie haute le dieu Shamash donnant le pouvoir au roi Hammurabi.



Depuis, la notion de proportionnalité a été reprise dans de nombreux textes de droit comme par exemple dans « *les conditions légales de légitime défense* ». Pour qu'elle soit reconnue, plusieurs conditions sont nécessaires et parmi celles ci, il faut que les moyens de défense employés ne soient pas **disproportionnés** à la gravité de l'atteinte.

La proportionnalité intervient dans de nombreux domaines de la vie courante : soldes, échelles, etc. Modélisée en algèbre par des fonctions, elle est aussi présente en géométrie, dans des configurations constituées de triangles semblables ainsi qu'en statistiques pour le calcul de proportions.

### **Devinette :**

Quel nombre est surnommé « *proportion divine* » ?